

se passait et chaque fois qu'il parlait nous respections ses opinions comme étant celles d'un esprit profond.

L'honorable A. W. Roebuck: Honorables sénateurs, c'est un honneur pour moi de formuler des observations et des regrets, au sujet de la mort d'un homme que je tenais pour un des citoyens les plus distingués de Toronto. Quoique bien plus jeune que sir Allen, je puis me rappeler plusieurs années de sa carrière. Depuis quelques années je suis membre du Conseil du barreau de la *Law Society of Upper Canada* et, soit dit en passant, je partageais son armoire. Ces dernières années il assistait rarement aux réunions de la Société.

Le souvenir le plus vivace que j'ai gardé de sir Allen a trait au rôle qu'il a joué dans le différend relatif à la frontière de l'Alaska; j'ai encore frais à la mémoire l'élan de canadianisme, dont a parlé mon collègue de Lethbridge (l'honorable M. Buchanan), que mes compatriotes et moi avons éprouvé. Je me rappelle bien une charge publiée dans le *News*, journal torontois de l'époque, par un habile caricaturiste appelé McConnell. Cela représentait l'aigle américain et le lion britannique à l'arrière-plan, tandis que se détachait au premier plan un petit castor tenant un chapeau dans ses pattes. D'après la légende au bas du dessin, le castor disait: "Criez et rugissez vous autres, moi je vais construire ma digue à votre grand dam!" Cela m'a paru une caricature fort habile non seulement par son jeu de mots mais parce qu'elle exprimait avec précision l'attitude des gens de l'époque. Il n'est pas nécessaire de remettre sur le tapis les sujets de discussions de ces premiers temps, mais abstraction faite du côté qui avait tort ou raison, il reste évident que sir Allen était d'ores et déjà un Canadien éminent. Il exprimait la conviction que nos compatriotes commençaient à ressentir, c'est-à-dire que le Canada devait diriger ses propres affaires intérieures et étrangères. Nous ne nous sommes pas départis de cette doctrine, à notre grand avantage, et j'espère qu'une telle conviction ne s'altérera jamais.

A mes débuts au prétoire, je consultais feu sir Allen Aylesworth lorsque je me butais à des difficultés d'ordre juridique; je me souviens très bien de la rapidité et de la pénétration de ses jugements. C'était un homme fort charitable et le souvenir le plus cher que j'en garde tient à ce que, quel que fût son poste, il n'a jamais été collet monté.

En parlant d'un Canadien distingué comme sir Allen, on se rappelle les vers de Gray qui figurent dans *Élégie écrite dans un cimetière de campagne*:

The boast of heraldry, the pomp of pow'r.
And all that beauty, all that wealth e'er gave,
Awaits alike th'inevitable hour.
The paths of glory lead but to the grave.

Mes collègues se joignent à moi, j'en suis sûr, pour exprimer le regret que nous cause la mort de ce grand homme, un fidèle ami, et par-dessus tout un éminent Canadien.

(Texte)

L'honorable C. J. Veniot: Honorables sénateurs, à titre de collègue acadien du regretté sénateur Bourque, dont nous honorons la mémoire aujourd'hui, je voudrais m'associer aux honorables sénateurs qui viennent de prononcer à son adresse des paroles élogieuses fort bien méritées.

En effet, par son assiduité au travail, comme jeune homme, et par les efforts presque héroïques qu'il fit pour se tailler une place au firmament des professions libérales, par son dévouement professionnel pendant plus d'un demi-siècle, par son intérêt toujours actif à la chose publique, le sénateur Bourque a fait honneur à sa province, à son pays et surtout au peuple acadien qu'il a représenté avec grande dignité.

Je ne m'attarderai pas à passer en revue les nombreuses activités de sa longue carrière. On vient de vous en faire l'énumération détaillée dans la langue anglaise.

Je tiens, toutefois, à signaler que le sénateur Bourque était le dernier survivant d'une pléiade d'hommes éminents qui, à la fin du dernier siècle et au commencement du siècle actuel, ont joué le rôle important de pionniers dans l'œuvre difficile et courageuse de la renaissance acadienne.

Gradué du Collège Saint-Joseph de Memramcook avec distinction en 1884, il faisait partie de toute une génération d'élèves qui ont eu le rare privilège d'avoir comme directeur et comme professeur le vénéré et distingué Père Lefèvre, premier supérieur du collège, et que nous considérons avec raison comme le père et le principal animateur de l'éducation classique française en Acadie.

Le sénateur Bourque fut un des successeurs de ces défricheurs intellectuels de l'Acadie, qui s'appelaient: l'abbé Marcel Richard, le juge Pierre-A. Landry, le sénateur Pascal Poirier, le député Olivier LeBlanc, le journaliste Ferdinand Robidoux père, fondateur du *Moniteur Acadien*. Il fut aussi le contemporain de deux autres journalistes de chez nous: Valentin Landry, fondateur de *l'Évangéline* qui continue d'exister comme journal quotidien, et Pierre Veniot, du *Courrier des Provinces Maritimes*; il fut aussi le contemporain des Belliveau, des Girouard, des Mélançon, des Gaudet, des Léger, des Cor-